



ACTES DES  
ÉTATS GÉNÉRAUX  
DE LA PSYCHOÉDUCATION  
2015



ORDRE DES  
PSYCHOÉDUCATEURS  
ET PSYCHOÉDUCATRICES  
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

# TABLES DES MATIÈRES

À propos des États généraux	page 3
Organisation et animation	page 3
Mot du président	page 4
Processus de consultation	page 5
Déroulement de la journée	page 5
Résultats des échanges	page 6
Identité des psychoéducateurs	page 6
Notoriété de la profession	page 12
Psychoéducation : profession méconnue?	page 12
Psychoéducation : expertise à définir?	page 13
Compétence professionnelle	page 18
Synthèse des États généraux	page 23
Conclusion	page 25
Remerciements	page 27
<i>Annexe 1</i> - Rappel de la programmation	page 28

*Dans ce texte, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.*

# À PROPOS DES ÉTATS GÉNÉRAUX

La première édition des États généraux de la profession de psychoéducateur a été la dernière étape d'un processus de consultation qui a débuté au printemps 2014. Ils avaient pour objectif principal d'identifier les défis prioritaires à relever pour la profession dans les années à venir, ainsi que les moyens à privilégier pour y parvenir.

Sous la gouverne de Denis Leclerc, président de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ), et animés par la journaliste et animatrice Françoise Guénette, les États généraux de la psychoéducation ont réuni 100 membres et quelques représentants du monde universitaire, le samedi 24 octobre 2015 à Montréal.

## ORGANISATION ET ANIMATION

### Présidence de la journée

Denis Leclerc, ps.éd., président, OPPQ

### Animation de la journée

Françoise Guénette, journaliste indépendante et animatrice

### Animation des ateliers d'échange

Brigitte Alarie, ps.éd.

Marc Bergeron, ps.éd.

Sarah Duford, ps.éd.

Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt, ps.éd.

Marc Lanovaz, ps.éd.

Véronique Longtin, ps.éd.

Daphné Mailloux-Rousseau, ps.éd.

Joan Morin, ps.éd.

Julie Morin, ps.éd.

Delphine Ouellette, ps.éd.

Claude Paquette, ps.éd.

Dominique Trudel, ps.éd.

### Coordination et support techniques

Alain Beaugregard, responsable des communications et Webmestre, OPPQ

### Coordination de l'ensemble de la démarche

Catherine de Lanux, ps.éd., coordonnatrice aux affaires professionnelles, OPPQ

Denis Leclerc, ps.éd., président, OPPQ



# MOT DU PRÉSIDENT

Bien qu'elle existe depuis la fin des années 50, la psychoéducation n'est reconnue dans le système professionnel que depuis 16 ans. À travers le temps, de nombreux changements sont venus modifier ses forces et modeler sa trajectoire développementale. Toujours soucieuse de s'adapter à son environnement, la profession a évolué. Au fil du temps, des questions ont surgi et mené à cette réflexion : *qu'est-ce que la psychoéducation aujourd'hui et comment est-elle appelée à évoluer?* Il fallait convier les acteurs concernés à la mise en œuvre d'un chantier en vue de répondre à cette question.

Ainsi, la première édition des États généraux de la profession de psychoéducateur, tenue à Montréal le 24 octobre 2015, a été la dernière étape d'un processus de consultation qui a débuté au printemps 2014 et qui avait pour objectif principal d'identifier les défis prioritaires que les différents acteurs concernés par la profession avaient à relever, ainsi que les moyens à privilégier pour y parvenir.

Le comité d'élaboration, qui a soutenu la démarche de consultation de l'ensemble des psychoéducateurs et psychoéducatrices depuis juillet 2014 et qui a planifié et participé à l'animation de la journée des États généraux de la psychoéducation 2015, présente ici les constats et les pistes d'action issus de cette importante journée pour l'avenir de la psychoéducation.

Dans le cadre de cette journée, quatre conférenciers (messieurs Marcel Renou, ps.éd., Ph. D.; Alain Beauregard; Carol Fillion, ps.éd.; et Jacques Joly, Ph. D.) ont stimulé la réflexion autour des enjeux identifiés en présentant leur point de vue respectif à l'égard de ceux-ci. Les membres présents, ayant comblé les 100 places disponibles, se sont livrés à de vibrants échanges où le foisonnement d'idées et le bouillonnement réflexif n'ont eu d'égal que l'éventail des pistes de solutions, témoignant de l'investissement et de la créativité des participants.

Les présents Actes des États généraux se veulent une synthèse de ces échanges riches et constructifs. Nous espérons que la lecture de ce document traduira bien tout l'engagement des membres présents qui, à travers leurs discussions, ont montré un engagement remarquable envers l'avenir de leur profession.

Le président,



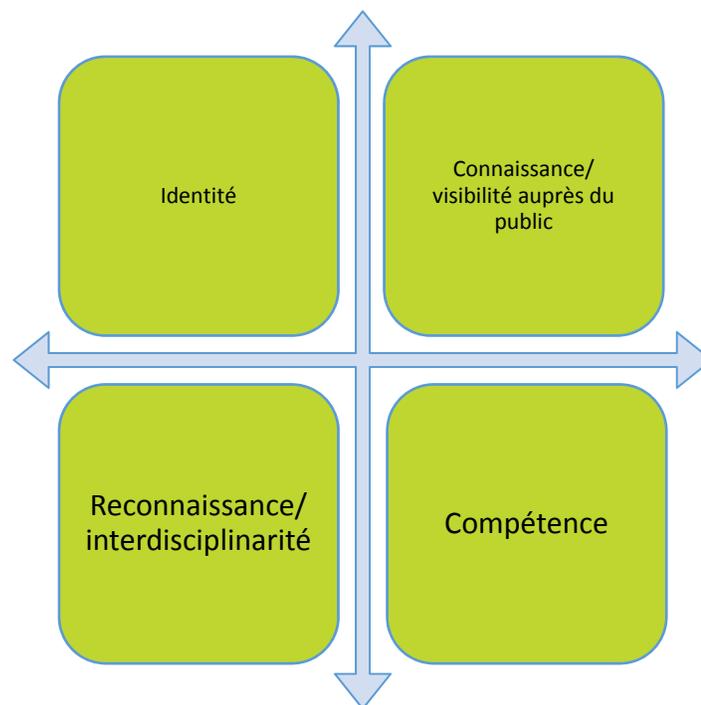
Denis Leclerc

## PROCESSUS DE CONSULTATION

Les psychoéducateurs et psychoéducatrices de 10 régions du Québec ont été rencontrés lors de la Tournée du président, entre le mois d'octobre 2014 et le mois de juin 2015. Les thèmes abordés étaient les suivants : la spécificité de la profession en contexte d'interdisciplinarité, la reconnaissance par le public, les employeurs et les collègues, les défis propres aux régions et les défis de la formation relativement à la qualité des services à offrir. Une rencontre par le Web a également été réalisée auprès des psychoéducateurs de régions éloignées. Ces échanges ont permis d'identifier quatre grands enjeux, soit l'identité professionnelle, la visibilité auprès du public et la connaissance qu'il a de la profession, la reconnaissance professionnelle dans un contexte d'interdisciplinarité ainsi que la compétence. Ces enjeux sont au cœur des préoccupations des professionnels en psychoéducation (qui, on le sait, se soucient de toujours offrir les meilleurs services aux personnes confiées à leurs soins), et se sont retrouvés au centre des échanges lors de cette journée des États généraux.

## DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Le travail de réflexion et d'échange s'est effectué autour des enjeux identifiés lors de la Tournée du président et qui ont été ciblés comme les quatre thèmes à insérer au cœur des discussions dans le cadre des États généraux.



Tout au cours de la journée, ces thèmes ont été abordés en quatre ateliers successifs, chacun amorcé par la présentation d'un conférencier. Les échanges se sont déroulés en sous-groupes et les résultats qui en ont découlé ont été partagés à toute l'assemblée après chacun des ateliers. Les constats et les solutions issus des échanges de chacun des sous-groupes ont servi à l'analyse et à la synthèse qui est présentée dans ces Actes.

## RÉSULTATS DES ÉCHANGES

Les échanges entre les participants ont permis de rassembler de nombreuses informations pour chacun des quatre thèmes. Afin de rapporter le plus fidèlement possible leurs propos, sans toutefois en faire une description exhaustive, les réponses ont été regroupées selon les enjeux les plus souvent mentionnés. Une catégorisation de ces derniers a ensuite permis de faire ressortir les éléments essentiels énoncés par les psychoéducateurs présents. Les prochaines pages présenteront ces résultats.

# Identité des psychoéducateurs

## L'identité professionnelle, qu'en est-il?

*Afin de nourrir la réflexion des participants sur ce sujet, Marcel Renou a été invité à illustrer l'histoire de la psychoéducation sous l'angle de l'évolution identitaire des professionnels qui la pratiquent.*

Qui de mieux que Marcel Renou pour aborder ce thème, puisqu'il a été impliqué tout au long de sa carrière dans l'évolution de la profession, a été l'un des premiers psychoéducateurs à intervenir dans le secteur scolaire et a poursuivi sa carrière dans le monde de l'enseignement universitaire. Il s'est investi dans la reconnaissance de la profession et l'admission de cette dernière dans le système professionnel. Il a été président de l'Association des psychoéducateurs. C'est en 2000 que ses efforts soutenus ont abouti à l'intégration des psychoéducateurs au système professionnel au sein de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ). Il y a agi à titre de président de l'Ordre et du secteur psychoéducation de 2000 à 2009 et a été notamment très impliqué dans les travaux qui ont mené à l'adoption du PL 21.

Lors de sa présentation, Marcel Renou a d'abord expliqué que l'identité se forge par l'histoire et l'appropriation. Il a ensuite présenté les déterminants de l'identité professionnelle qui se déclinent en six dimensions :

1. La dimension socioculturelle

2. La dimension vocationnelle
3. La dimension de la formation
4. La dimension de la pratique
5. La dimension légale
6. La dimension interprofessionnelle

M. Renou a ensuite présenté l'évolution de l'identité professionnelle des psychoéducateurs au fil des différentes périodes qu'a traversées la profession.

Les années 1950 à 1970 représentent l'époque de la « Création » de la profession. Ces années sont caractérisées par le fait que la presque totalité des psychoéducateurs travaille en internat et qu'il n'existe que deux écoles de formation. Durant cette période, l'identité professionnelle du psychoéducateur se caractérise par un modèle s'apparentant à l'éducateur spécialisé français, une monoculture des références conceptuelles et des modèles organisationnels et une pratique basée sur l'intervention totale en internat avec accompagnement thérapeutique par le vécu partagé dans l'ensemble des activités.

Vient ensuite la période de 1970 à 1990, que Marcel Renou nomme « Diversification et doute ». Ces années se caractérisent par un certain essor de la profession, notamment grâce au développement de nouveaux milieux de pratique tels que le secteur scolaire et à la création de nouveaux départements de formation dans le réseau des universités du Québec. Cet essor apporte également une diversification des modèles conceptuels et des influences, mais il représente aussi la présence sur le terrain, surtout en centre jeunesse, d'une certaine confusion et d'un nivellement dans le domaine technique. Sur le plan de l'identité, c'est donc une période de recherche de repères avec une formation initiale universitaire, mais une réalité de la pratique où la distinction avec le niveau technique demeure difficile.

Marcel Renou présente la période suivante, de 1990 à 2010, comme étant celle de la « Résurgence ». On y observe une multiplication des milieux de pratique, l'intégration des psychoéducateurs au système professionnel québécois avec la création de l'Ordre et le diplôme d'accès à la profession qui devient la maîtrise. La reconnaissance de la psychoéducation est en net progrès dans plusieurs secteurs. Sur le plan de l'identité, le modèle scolaire s'impose et la distinction avec le niveau technique est plus claire. L'appartenance à un Ordre amène également une définition légale par l'introduction dans le Code des professions du champ d'exercice des psychoéducateurs ciblant les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives des personnes.

Malgré les changements de la profession au fil des ans, certains concepts fondamentaux ont, selon Marcel Renou, traversé l'évolution historique tels que l'importance du vécu partagé, le modèle interactionniste PAD-PEX<sup>1</sup>, le modèle des composantes, les opérations professionnelles ainsi que les schèmes relationnels. M. Renou a également fait ressortir de nouvelles réalités ou

---

<sup>1</sup> Le PAD désigne le potentiel adaptatif de la personne et le PEX, le potentiel expérientiel de l'environnement.

tendances qui auront une influence sur l'avenir de la profession. Parmi celles-ci, nommons l'arrivée des activités réservées par le PL 21, la diminution du contact direct et l'augmentation du rôle-conseil. Quels seront les impacts de ces éléments et d'autres sur le développement de l'identité des psychoéducateurs dans les prochaines années? C'est avec cette question que M. Renou a lancé les échanges entre les participants.

Les principaux éléments concernant l'identité rapportés par les psychoéducateurs et psychoéducatrices lors de la Tournée du président étaient que :

- L'identité est au cœur des préoccupations
- Plusieurs parlent du « vécu partagé », mais également de la perte du « vivre avec »
- La place de l'évaluation est de plus en plus importante
- Le rôle-conseil gagne en importance dans notre pratique
- Les enjeux du PL 21 amènent de la reconnaissance, mais nous confinent parfois aux activités réservées
- L'interaction entre la personne et son environnement se trouve au cœur de la pratique
- La question de l'identité n'est pas claire, même dans la formation initiale
- L'accompagnement de stage assumé par des non-psychoéducateurs ne favorise pas le développement de l'identité.

Afin d'identifier comment se manifeste actuellement l'identité des psychoéducateurs et ses composantes les plus significatives, les participants aux États généraux ont été invités à répondre aux questions suivantes :

- a) Compte tenu de l'évolution de la pratique, quels sont les signes distinctifs de votre identité professionnelle aujourd'hui?
- b) Dans votre pratique, comment ces signes distinctifs sont-ils observables?
- c) Quels sont les éléments de votre pratique qu'il serait important de faire ressortir pour améliorer la reconnaissance de la profession?

### **Les composantes de l'identité professionnelle**

Les participants ont répondu en identifiant leur champ d'exercice et en définissant plus spécifiquement leur profession en ce qui concerne les objectifs d'intervention, la pratique professionnelle, les forces et les rôles qu'ils exercent.

### **Champ d'exercice**

Il est important de rappeler que le champ d'exercice des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, de même que celui des autres professions du domaine de la santé mentale et des relations humaines, a été récemment redéfini dans le cadre du PL 21 :

*L'exercice de la psychoéducation consiste à évaluer les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre, rétablir et développer les capacités adaptatives de la personne ainsi que contribuer au développement des*

*conditions du milieu dans le but de favoriser l'adaptation optimale de l'être humain en interaction avec son environnement. (par. g de l'art. 37 du Code des professions, chap. C-26)*

*L'information, la promotion de la santé, la prévention du suicide, de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux font également partie de l'exercice de la profession auprès des individus, des familles et des collectivités. (art.39.4 du Code des professions, chap. C-26)*

À travers les échanges du 24 octobre, les participants ont clairement identifié que l'intervention centrée sur l'interaction entre la personne et son environnement se trouve au cœur de la conception que les psychoéducateurs ont de leur identité, comme en témoignent les propos suivants :

- *L'évaluation par des observations globales, concrètes, en questionnant le cadre des interactions à travers le vécu partagé, le vécu rapporté.*
- *L'analyse de l'interaction PAD-PEX fait partie du rapport et des échanges cliniques. L'usager et l'environnement sont très importants dans l'interrelation pour l'intervention.*
- *La capacité d'adaptation dans les différentes sphères de la personne [...], les relations cognitives, environnementales, comportementales.*
- *Accompagnement (observations participantes ou non) du jeune (de la personne) et de son réseau social.*

### **Objectifs d'intervention**

Pour les participants, la détermination des objectifs de l'intervention est caractéristique chez les psychoéducateurs : les objectifs définis et visés par ces professionnels énoncent avec précision et de manière opérationnelle les buts à atteindre lors des interventions qu'ils mènent ou planifient. À travers les échanges, la volonté de faire ressortir le potentiel de l'individu et de travailler ses capacités adaptatives a été identifiée comme étant une autre des composantes de l'identité professionnelle des psychoéducateurs. De plus, certains d'entre eux ont précisé que leurs interventions visent également à prendre en compte l'environnement de la personne et à l'influencer.

Voici quelques-uns de leurs propos à cet égard :

- *L'intervention est toujours liée à un objectif clinique précis et basée sur un plan d'intervention, qui est placés au cœur de l'intervention.*
- *Déterminer et rédiger des objectifs opérationnels et réalistes en fonction du potentiel du client.*
- *Croire en la personne, voir le potentiel, et non juste les problèmes, le faire grandir et miser sur les forces de l'individu pour mieux l'accompagner.*
- *Notre spécialisation en ce qui concerne l'analyse des interactions.*
- *Travail non seulement sur l'individu, mais aussi l'environnement (caractéristiques de la personne avec l'environnement).*

## Pratique professionnelle

La pratique professionnelle, c'est la manière dont les psychoéducateurs prodiguent leur service auprès de leurs clientèles, c'est le *comment* de leur travail. La pratique professionnelle constitue une autre des composantes de leur identité professionnelle.

Lorsqu'ils parlent de leur profession, les psychoéducateurs mettent l'accent sur la façon dont leurs compétences se concrétisent dans les milieux de travail, à travers les opérations professionnelles qui leur sont propres. Les opérations professionnelles les plus souvent nommées sont, en ordre de fréquence : l'observation, l'utilisation, l'animation, l'évaluation (sans distinction entre évaluation préintervention et évaluation postsituationnelle), la planification et l'organisation. Lorsqu'ils décrivent leur identité, les psychoéducateurs ne mentionnent pas directement la communication, mais parlent de la rédaction de rapports écrits (rapport d'évaluation, rapport de synthèse des recommandations) et des échanges avec les autres professionnels des équipes comme étant des actions importantes.

Les psychoéducateurs déclinent ces compétences en un ensemble d'actions, de techniques qu'ils utilisent et d'approches dans lesquelles elles s'insèrent. Ils mentionnent, entre autres, le vécu partagé, l'observation participante, l'adaptation du milieu, l'évaluation des capacités adaptatives, l'évaluation fonctionnelle, l'intervention basée sur les besoins et sur les forces, la vision écosystémique, le potentiel adaptatif (PAD), le potentiel expérientiel (PEX), l'utilisation de la structure d'ensemble et la mise au point de programmes. Ils mentionnent également que leur évaluation prend en compte le vécu concret de la personne et que les objectifs qu'ils proposent se traduisent en moyens, également concrets, qu'ils mettent à la disposition de l'individu et de l'environnement.

Enfin, la proximité et l'accompagnement dans le milieu de vie de la personne sont décrits comme des composantes particulières de l'action professionnelle des psychoéducateurs. Ces composantes sont considérées comme des forces, car elles permettent de mieux comprendre le sens, la fonction des comportements dits inadaptés, et donnent l'occasion de recourir à tout élément de son quotidien pour faire grandir la personne.

Les propos suivants illustrent les caractéristiques de la pratique professionnelle, telle que perçue par les participants :

- *Chercher la fonction ou le besoin du comportement, le besoin qui se cache derrière lui.*
- *Analyse, dès l'interaction, des forces et des facteurs de risque.*
- *Approche concrète des professionnels du terrain : basée sur un cadre théorique et sur les données probantes.*
- *Vécu partagé basé sur un cadre théorique.*
- *Une intervention directe, un contact direct, une relation privilégiée.*

## Forces

Les psychoéducateurs s'identifient également par les forces qu'ils se reconnaissent et qui représentent une partie de leur spécificité professionnelle, et celles qui ressortent le plus souvent sont la rigueur, la polyvalence et la souplesse dans l'intervention. Ainsi, leur capacité à intervenir auprès de diverses clientèles dans une variété de milieux les caractérise. De plus, comme énoncé plus haut, la proximité et l'accompagnement dans le milieu constituent également une force distinctive du psychoéducateur.

La figure suivante représente les mots liés aux forces les plus fréquemment mentionnés par les psychoéducateurs pour décrire leur profession et ceux qui l'exercent.



Ces forces qu'ils ont identifiées font partie des éléments de leur pratique que les psychoéducateurs ont ciblés comme étant importants à faire connaître et reconnaître :

- *Expertise et rigueur dans le processus clinique, la planification, l'organisation et l'animation.*
- *Observation continue et dirigée, nuancée qui nourrit l'évaluation validée par des outils rigoureux.*
- *Capacité d'adaptation, polyvalence, originalité, créativité...*
- *Observations, réflexion basée sur la connaissance théorique, les données probantes et le concret.*
- *Approche concrète et professionnels du terrain : le psychoéducateur fait parler le vécu partagé et met en action des potentiels.*
- *En travaillant sur les forces de l'individu et de son environnement, il fait grandir même les clientèles hostiles.*
- *Nous avons une facilité avec le travail d'équipe, nous sommes porteurs d'interdisciplinarité (capacité d'avoir une lecture globale).*
- *Expertise de l'évaluation psychoéducative des troubles de comportement au sens de la loi.*

## Rôles

Naturellement, les psychoéducateurs s'identifient aussi par certains des rôles qu'ils jouent dans le cadre de leurs fonctions. L'éventail de rôles nommés par les psychoéducateurs fait ressortir l'évolution de ceux-ci et des pratiques au fil du temps. Alors qu'à ses débuts, la psychoéducation se définissait surtout par l'intervention dans le cadre du vécu partagé, les psychoéducateurs occupent également différents rôles aujourd'hui auprès de leurs collègues d'autres professions, comme les rôles de supervision, de conseiller clinique, d'intervenant pivot et de coordonnateur. Toutefois, le rôle d'intervenant en contact direct auprès de la personne demeure très présent dans leurs propos et se reflète à travers la pratique professionnelle, comme on l'a décrite plus haut :

- *Capacité d'être un agent pivot qui intègre les spécificités des autres professions.*
- *Promouvoir le rôle-conseil, le rôle pivot, le vécu partagé, la supervision clinique des éducateurs spécialisés.*
- *Mise au point de programmes, mise en place de protocoles, démarches claires en équipe multidisciplinaire dans le milieu.*
- *Capacité à être de bons référents, de bons généralistes.*

## Notoriété de la profession

### Psychoéducation : profession méconnue?

*Afin de nourrir la réflexion des participants sur ce sujet, Alain Beaugard a été invité à partager sa réflexion à propos des enjeux de visibilité de la profession dans la société et à faire part de moyens et orientations prévus par l'OPPPQ sur le plan de la communication.*

Alain Beaugard a posé un regard d'expert sur la visibilité de la profession. Nouveau responsable des communications de l'Ordre, il a œuvré en communication pendant plus d'une quinzaine d'années, dont plusieurs à la Fédération québécoise des massothérapeutes.

À partir de la citation de Warren Buffet, qui a dit « qu'il faut 30 ans pour bâtir une réputation et 5 minutes pour la détruire », Alain Beaugard a bien établi le défi de la reconnaissance auquel font face les psychoéducateurs. En tant que spécialiste des communications, il a fait ressortir l'importance pour notre profession de bien se distinguer en proposant un angle pouvant intéresser notre auditoire, c'est-à-dire la population en général.

M. Beaugard a ensuite expliqué qu'une démarche de communication visant à mieux faire connaître la psychoéducation devra bien identifier le public cible de l'Ordre. Pour lui, il faudra s'adresser autant aux publics internes, que sont notamment les membres, qu'aux publics

externes, qui comprennent entre autres les parents, les employeurs, les universités, les différents ministères, les autres professionnels et les médias.

En conclusion, M. Beauregard a présenté certaines pistes à explorer pour le secteur des communications de l'Ordre. L'utilisation judicieuse des médias traditionnels, la croissance de l'utilisation des médias sociaux ainsi que l'organisation d'événements spéciaux tels que Les Journées de la psychoéducation en sont des exemples.

## **Psychoéducation : expertise à définir?**

*Afin de nourrir la réflexion des participants sur ce sujet, Carol Fillion a présenté sa vision des défis de la psychoéducation en situation d'interdisciplinarité, tout particulièrement dans un contexte de changements importants dans le secteur de la santé et des services sociaux.*

Carol Fillion est psychoéducatrice gestionnaire et membre de l'Ordre depuis les débuts; il était auparavant actif au sein de l'Association des psychoéducateurs. Il a d'abord occupé différents postes en psychoéducation, puis a œuvré à titre de gestionnaire de 2000 à 2009 au Centre jeunesse de l'Estrie, notamment à titre de directeur général. En 2009, il est nommé directeur général du CSSS-IUGS à Sherbrooke et finalement, depuis avril 2015, il occupe le poste de directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation du CIUSSS de l'Estrie. Sa feuille de route est éloquent. Ce qui l'est encore plus, c'est que M. Fillion a fait la promotion de la psychoéducation et favorisé la reconnaissance des psychoéducateurs tout au long de sa carrière.

En présentant d'abord aux participants l'organigramme du CIUSSS où il est gestionnaire ainsi qu'un graphique décrivant la trajectoire de soins et de services dans un contexte de travail interdisciplinaire, Carol Fillion a mis la table sur l'ampleur des défis, mais également des possibilités, qui se présentent aux psychoéducateurs en matière de reconnaissance professionnelle. Il a ensuite expliqué pourquoi la réalité actuelle de l'intervention en santé et services sociaux exige l'évolution du travail multidisciplinaire.

Pour M. Fillion, chacun a la responsabilité de contribuer dans son rôle à l'atteinte de la finalité, qu'il s'agisse des usagers, des intervenants, des partenaires et autres. Pour le professionnel, sa contribution passe par le partage de son savoir et l'enrichissement de celui des autres, ainsi que le fait d'agir avec cette connaissance au service de la finalité en s'appuyant sur son activité.

Carol Fillion a ensuite présenté sa vision des forces des psychoéducateurs dans un contexte de collaboration interprofessionnelle, notamment en ce qui a trait à la valorisation des capacités et à l'utilisation des événements significatifs du vécu de la personne.

## **Les thématiques des ateliers sur la connaissance et la visibilité auprès du public, sur la reconnaissance et l'interdisciplinarité, et sur les compétences**

Les États généraux ont permis aux psychoéducateurs de proposer différentes stratégies liées à la connaissance et la reconnaissance de la profession.

### **Stratégies liées à la connaissance et la reconnaissance de la profession**

Les éléments suivants, nommés par les psychoéducateurs lors de la Tournée du président, reflètent leurs préoccupations sur ces sujets :

- La profession est peu connue du public.
- Elle est associée par le public à l'intervention auprès des jeunes.
- Elle est souvent confondue ou amalgamée avec d'autres professions connexes (psychologue, travailleur social, technicien en éducation spécialisée).
- La psychoéducation est encore souvent associée au secteur de l'éducation.
- La profession nécessite la multidisciplinarité.
- La reconnaissance dépend souvent des dirigeants en place (pas implantée dans la culture de l'organisation).
- La création des CISSS et CIUSSS provoquera des chocs de culture (sans que l'on sache si les résultats seront positifs ou négatifs).
- Dans certains milieux, les psychoéducateurs sont engagés comme TES et leur expertise n'est pas reconnue (enjeux financiers).
- Il y a des milieux où la reconnaissance est moindre, mais la compétence spécifique est appréciée.
- Les psychoéducateurs sont généralement reconnus en scolaire sur le plan du statut professionnel, mais pas toujours engagés comme professionnels (très inégal).
- Ils sont reconnus depuis quelques années en CRDI.
- La reconnaissance est encore difficile en Centres jeunesse.
- Ils sont de plus en plus reconnus dans le secteur de la santé mentale.
- Le fait que les compagnies d'assurance reconnaissent difficilement la profession dans le cadre des demandes de remboursement soumises par les clients desservis en pratique privée a souvent été souligné.

Afin de déterminer des moyens pour être mieux connus du public et des stratégies pour favoriser la reconnaissance de l'expertise des psychoéducateurs dans différents milieux et secteurs de pratique, les participants ont répondu aux questions suivantes :

- a) Quels moyens proposez-vous pour aider à la réalisation de la stratégie actuelle de communication de l'Ordre?*

b) *Quels sont les éléments de notre pratique qu'il serait pertinent de faire ressortir pour améliorer la reconnaissance de notre profession?*

Les stratégies énoncées lors des États généraux à propos de la connaissance et la reconnaissance de la profession comprennent les réponses données par les psychoéducateurs lors des ateliers sur ces deux sujets, mais également les propos qu'ils ont échangés tout au cours de la journée. Les stratégies ont été regroupées en cinq axes, soit la connaissance de soi et l'identité, la représentation et le regroupement, la promotion, la visibilité et les médias ainsi que le développement.

### **Connaissance de soi et identité**

L'axe « connaissance de soi et l'identité » regroupe les éléments liés à une meilleure connaissance de la profession par les psychoéducateurs eux-mêmes ou, à tout le moins, une meilleure capacité à exprimer clairement et simplement ce qui distingue leur profession afin d'être bien compris par leurs interlocuteurs. Ces derniers sont autant des personnes du public que des collègues, des collaborateurs, des employeurs ou des décideurs de tous horizons. Être en mesure de nommer le plus clairement possible ce qui nous caractérise en tant que psychoéducateur permettra de mieux le communiquer. Les stratégies les plus souvent nommées sont les suivantes :

- *Élaborer une définition courte de la profession à fournir quand on nous demande c'est quoi un psychoéducateur.*
- *Définir la profession en une phrase, pour le message.*
- *Connaitre l'expertise des autres pour mieux nommer la nôtre.*
- *Revenir aux opérations professionnelles, revenir au concret.*

### **Représentation et regroupement**

Au cours des échanges, les psychoéducateurs ont souligné la difficulté des personnes voulant se prévaloir de leurs services à se faire rembourser le coût de ceux-ci par leur compagnie d'assurance, de même qu'ils ont déploré que les services de psychoéducation ne soient pas offerts de manière plus large aux clientèles qui pourraient en profiter. L'axe « représentation et regroupement » rassemble les éléments qui favorisent les représentations des psychoéducateurs auprès des partenaires et l'ouverture vers les autres professions. Les stratégies les plus souvent nommées concernent le lobbying auprès des groupes d'assurance et l'élaboration de cliniques d'intervention pluridisciplinaires. Les éléments suivants illustrent bien les propos des psychoéducateurs :

- *Développer une association professionnelle pour faire la promotion des services de psychoéducation (pas juste en pratique privée).*
- *S'impliquer dans des comités et des tables de concertation.*
- *S'impliquer dans des projets pilotes, projets spécifiques.*
- *Être présent dans le cadre de la réorganisation du réseau.*

## Promotion

L'axe « promotion » regroupe les éléments permettant de présenter et de promouvoir la profession de psychoéducateur auprès d'employeurs et d'autres professionnels des milieux de travail.

Comme stratégie auprès des employeurs, les participants ont suggéré de rencontrer les décideurs, que ce soit individuellement ou dans le cadre de regroupements qui leur sont propres, tels que des associations, pour les informer et leur faire connaître la profession. Des documents pourraient leur être présentés tels que des cadres de références ou des lignes directrices.

Dans le même ordre d'idées, les participants présents ont proposé que les psychoéducateurs informent leurs collègues dans leurs milieux sur ce qu'est la profession en se présentant à eux, en diffusant de la documentation relative à l'exercice de la psychoéducation, en leur offrant des conférences, en clarifiant au besoin le rôle du psychoéducateur ou en participant à leurs colloques.

Les stratégies les plus souvent nommées sont les suivantes :

- *Aller présenter notre milieu de travail (nos clientèles) dans les milieux universitaires.*
- *S'identifier, s'afficher comme psychoéducateur.*
- *Inclure la revue de psychoéducation dans les banques de données afin de s'assurer d'une plus grande référence.*
- *Mettre au point des dépliants de l'Ordre comprenant des éléments de la pratique à fournir aux membres pour qu'ils les remettent à leur employeur (conjuguer nos compétences et lignes directrices ministérielles).*
- *Mettre à jour les guides de pratique.*
- *Mettre de l'avant le rôle-conseil, le rôle pivot, le vécu partagé, la supervision clinique des éducateurs spécialisés, les évaluations dans lesquelles on utilisera davantage d'outils et l'évaluation suivie de l'intervention.*
- *Collaborer avec les personnes qui gravitent autour du client.*
- *Prendre l'initiative d'animer le plan d'intervention.*
- *S'impliquer dans les projets pilotes, les projets spécifiques.*

## Visibilité et médias

L'axe « visibilité et médias » rassemble les éléments qui favorisent une visibilité de la profession de psychoéducateur auprès de la population en général. Dans l'ensemble, les participants ont proposé différentes pistes pour augmenter la visibilité de la profession. Ces stratégies consistent notamment à identifier des experts de la profession qui pourraient servir de porte-paroles dans les médias pour commenter des thématiques d'actualité reliées au champ d'exercice. Il s'agit également de stratégies pour faire connaître à un plus grand public les réalisations des psychoéducateurs, qu'elles soient à titre d'intervention remarquable, de publication originale ou de reconnaissance officielle de la part de différentes organisations, l'OPPQ comprise. Enfin, elles

concernent aussi les modalités de communication, qui devraient, selon les psychoéducateurs, s'ajuster aux technologies et modes de communication populaires et actuels.

Les éléments suivants illustrent bien les propos des psychoéducateurs :

- *Cibler les chercheurs.*
- *Intégrer un bandeau dans la signature électronique durant la semaine thématique.*
- *Répertorier les réalisations des psychoéducateurs (livres, blogues, page Web, conférence) sur le site de l'Ordre.*
- *Trouver une « tête d'affiche » en psychoéducation : porte-parole, témoignage, personnalité publique.*
- *Solliciter les journalistes (comment solliciter des producteurs de téléromans pour une visibilité?).*
- *Participer à une journée des médias.*
- *Participer aux tribunes publiques.*
- *Utiliser des stratégies à l'aide des technologies de l'information pour rejoindre la population, par exemple avec l'utilisation de mots clés.*

À propos des axes « visibilité et médias » ainsi que « promotion », les psychoéducateurs ont identifié une stratégie phare :

- *Instituer une semaine de la psychoéducation et émettre annuellement une affiche pour cet événement.*

### **Développement**

L'axe « développement » regroupe la mise en place de nouveaux moyens pour rejoindre les membres de l'Ordre et, par l'entremise des universités, les étudiants. Bien que ce thème ne soit pas ressorti de manière importante, voici certaines stratégies qui méritent d'être présentées :

- *Site OPPQ : offrir une section « superviseur et accompagnateur ».*
- *Cahier de stage publié sur le site l'OPPQ, tous les guides de corrections, section « formateurs ».*
- *Afficher les réalisations et les réussites des psychoéducateurs.*

# Compétence professionnelle

## Psychoéducation : formation « clé en main »?

*Afin de nourrir la réflexion des participants sur ce sujet, Jacques Joly a été invité à parler des enjeux liés à la formation initiale des psychoéducateurs, à présenter les éléments les plus pertinents issus du sondage de l'Ordre effectué en 2014 sur la formation continue et à proposer des pistes d'action afin d'amorcer les échanges sur le sujet.*

Jacques Joly est directeur du département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke. Professeur en psychoéducation depuis de nombreuses années, il a contribué à plusieurs projets de recherche pour l'Ordre, notamment concernant l'utilisation des instruments de mesure. Récemment, il a participé aux travaux du comité mis sur pied pour réaliser l'enquête relative aux besoins de formation continue des membres de l'Ordre.

Jacques Joly a d'abord illustré les défis de l'adéquation de la formation initiale en présentant la démarche de révision de l'Université de Sherbrooke. Les enjeux auxquels l'équipe de professeurs a eu à répondre étaient les mêmes pour tous les programmes de formation en psychoéducation. Parmi ceux-ci, M. Joly a identifié notamment la formation sur deux cycles dans le contexte où le diplôme d'accès à l'Ordre est la maîtrise, le défi du maintien des liens entre les professeurs-chercheurs, les chargés de cours, les superviseurs de stages et les accompagnateurs ainsi que l'adaptation à l'évolution du contexte professionnel et de la pratique.

Pour ce qui est de la formation continue, Jacques Joly a présenté sa réflexion à partir des résultats du sondage de 2014 sur les besoins de formation continue de membres de l'OPPQ. Ce sondage s'est déroulé dans un contexte où la clientèle des psychoéducateurs est de plus en plus diversifiée et leur pratique en constante évolution.

Les résultats du sondage ont indiqué que les contenus de formation qui semblent rejoindre la plus forte proportion de membres sont la démarche évaluative, le rôle-conseil et le soutien aux personnes et aux groupes. Les répondants ont indiqué que les principales contraintes à la formation continue sont les coûts de la formation et l'accessibilité (principalement pour les personnes en région). Une forte proportion de membres a aussi déclaré souhaiter que l'Ordre offre davantage de formations et ils semblent privilégier la modalité traditionnelle d'une formation d'une journée avec le formateur en présence.

Jacques Joly a conclu sa présentation sur trois enjeux importants de la formation :

1. L'intégration des savoirs dans la pratique
2. Le fossé entre la recherche et la pratique

3. L'importance pour les universités et les secteurs de pratique de faire preuve d'innovation dans un contexte de réorganisation des services et d'une nécessité de polyvalence des professionnels

En vue d'identifier des moyens et stratégies pour développer la compétence des psychoéducateurs, les participants ont été invités à se prononcer sur les enjeux liés à la formation initiale et à la formation continue.

## Stratégies de développement de la formation initiale

Les éléments suivants soulevés lors de la Tournée du président par les psychoéducateurs des différentes régions du Québec reflètent les préoccupations reliées à ce thème :

- L'écart entre la formation initiale et la réalité des milieux de pratique a souvent été souligné.
- Plusieurs déplorent que l'accompagnement de stage soit souvent assumé par des non-psychoéducateurs.
- Les guides de pratique et les lignes directrices élaborées par l'Ordre sont appréciés, tant pour ce qui est de la formation initiale que pour le maintien des compétences.

Lors des ateliers des États généraux, les psychoéducateurs ont identifié des stratégies liées au développement de la formation initiale lorsqu'ils ont répondu à la question suivante :

- a) En tenant compte du mandat des universités de former des psychoéducateurs généralistes, quelles suggestions peut-on leur acheminer pour favoriser l'arrimage entre la formation initiale et la pratique actuelle?*

Les psychoéducateurs ont identifié de nombreuses stratégies. Dans un souci de synthèse, ces dernières ont été regroupées en trois catégories différentes, soit la formation universitaire, les stages et le partenariat.

### Formation universitaire

Les stratégies regroupées dans la catégorie « formation universitaire » sont liées au développement des notions de base et des fondements de la psychoéducation et à l'enseignement de contenus plus spécialisés reflétant les différentes réalités de la profession. Les stratégies les plus souvent nommées concernent le développement des savoirs. Il ressort de celles-ci que la formation de base devrait favoriser l'acquisition de compétences permettant à tout finissant d'exercer auprès de clientèles diversifiées dans différents milieux, et offrir une formation pointue visant à développer une expertise auprès de clientèles particulières. Par ailleurs, les participants soulignent la nécessité que la formation s'appuie sur les connaissances de pointe et sur la réalité concrète de l'exercice de la profession. Les exemples suivants illustrent bien leurs propos :

- *Que les universités se fassent un devoir d'enseigner les fondements résumés par M. Renou (interaction, PAD-PEX, structure d'ensemble, opérations professionnelles, schèmes relationnels) et d'aider ensuite les étudiants à faire les liens entre les connaissances de pointe, la recherche et les opérations professionnelles que ces connaissances viennent nourrir.*
- *Que la formation à l'université soit davantage axée sur la pratique relativement aux connaissances.*
- *Répartir le pourcentage des trois savoirs sur les trois cycles (baccalauréat, maîtrise, doctorat) pour laisser plus de place au savoir-faire à la maîtrise professionnelle.*
- *Rendre la formation « pratico-pratique », avoir des enseignants qui restent en contact avec le concret (des enseignants qui sont en mesure de faire le lien avec la pratique), aller chercher des gens du milieu pour aider avec le cours.*
- *Davantage de cliniciens psychoéducateurs, surtout pour les cours fondamentaux ou « de base ».*
- *S'assurer que toutes les universités forment des cliniciens généralistes (diminuer les écarts entre les universités).*
- *Formation recherche-action, développement de programme, modalité de recherche.*
- *Offrir un certificat en rôle-conseil ou l'intégrer à la formation de base.*
- *Prévoir des cours sur les personnes âgées.*

## Stages

Les stratégies de la catégorie « stages » regroupent tous les éléments qui concernent les stages, les stagiaires et les accompagnateurs de stage. Les stratégies les plus souvent nommées concernent le développement des occasions de stage avec accompagnement d'un psychoéducateur du milieu, ainsi que les stratégies permettant d'inciter les psychoéducateurs à assumer un rôle d'accompagnateur. Les participants ont souligné à grands traits l'importance et l'impact de l'accompagnement du professionnel en formation sur l'identité professionnelle qu'il développe et qu'il fera rayonner dans ses futurs milieux de travail. De ce constat, ils recommandent des stratégies visant à augmenter les occasions qu'auront les étudiants d'être accompagnés par des psychoéducateurs en exercice dans le plus grand nombre de milieux possible. Ces stratégies vont de la valorisation des professionnels en exercice qui offrent de l'accompagnement jusqu'au soutien qui pourrait leur être offert. Les exemples suivants illustrent bien les propos des psychoéducateurs :

- *Que les accompagnateurs de stage soient des psychoéducateurs grâce à une souplesse administrative (milieux) valorisante et l'enrichissement de la part des milieux universitaires.*
- *Augmentation du nombre d'accompagnateurs psychoéducateurs : l'université paie les accompagnateurs, l'employeur reconnaît l'accompagnement par l'accessibilité à de la formation, diminution du pourcentage de cotisation à l'OPPQ, don de livres gratuits, banque d'heures libérées, transférer nombre d'heures de formation comme superviseur.*
- *Mesures de reconnaissance pour encourager les psychoéducateurs à prendre des stagiaires : rétribution, heure de formation, congé, matériel.*
- *Valoriser et outiller les accompagnateurs de stage.*

## Partenariat

En ce qui concerne les propos relatifs à la formation théorique et la formation pratique de base, les stratégies liées au développement de liens de partenariat entre les milieux universitaires et les milieux d'exercice sont principalement regroupées dans la catégorie « partenariat », identifiée comme un pôle important au plan du développement professionnel du psychoéducateur. Ainsi, les participants ont souhaité que des liens soient développés ou renforcés pour augmenter l'échange entre les milieux de formation et les milieux de pratique. Ils ont suggéré que cet échange porte sur le développement des connaissances et des pratiques, sur la connaissance des diverses clientèles et problématiques rencontrées dans les milieux ainsi que sur la formation pratique des futurs psychoéducateurs. Les stratégies les plus souvent nommées sont illustrées par les propos suivants :

- *Le partenariat entre milieux et universités permet de créer des corridors d'échanges pour expliciter l'arrimage recherche-pratique.*
- *Que les milieux soient représentés dans les universités (par exemple chargé de cours, visite des milieux, visite des intervenants, stage d'un jour).*
- *Rencontres (au moins une) régulières entre l'université et le milieu de pratique. L'initiative peut venir des deux côtés. Permet d'être à l'affût des changements de besoins. Encourager les milieux à prendre les devants pour les rencontres.*
- *Implanter un contact initial entre accompagnateur et superviseur.*

## Stratégies de développement de la formation continue

Les éléments suivants recueillis lors de la Tournée du président reflètent les préoccupations des psychoéducateurs au sujet de la formation continue :

- La formation continue (offerte par l'Ordre ou d'autres organismes) est peu accessible en région.
- Il est difficile de trouver des formations en psychoéducation pour les secteurs en développement.
- Les formations offertes par les établissements sont souvent trop générales, pas assez spécifiques à la psychoéducation.

Lors des échanges en ateliers, les psychoéducateurs ont également identifié des stratégies de développement de la formation continue en réponse à la question suivante :

- a) *Dans le contexte où il est souvent difficile pour les psychoéducateurs d'avoir accès à des activités de formation continue (libération, distance, etc.), quels sont les moyens pouvant être mis en place pour favoriser le développement de la compétence spécifique des psychoéducateurs?*

Les stratégies regroupées dans la catégorie « formation continue » font référence au développement des compétences spécialisées des psychoéducateurs qui ont terminé leur formation initiale. Les stratégies les plus souvent proposées concernent la création d'occasions

de mentorat et de codéveloppement, ainsi que la création d'incitatifs à la participation aux activités de formation continue.

### **Mentorat et codéveloppement**

Les stratégies regroupées dans la sous-catégorie « mentorat et codéveloppement » concernent la création d'occasions pour soutenir les psychoéducateurs arrivant dans un nouveau milieu de pratique ou ceux qui souhaitent se regrouper avec des psychoéducateurs de divers milieux. Ces stratégies sont vues comme des moyens de répondre à des besoins spécifiques et variés en matière de connaissance et d'habiletés. Les stratégies suivantes en sont de bons exemples :

- *Créer une banque de psychoéducateurs pour échange de formations (système de troc).*
- *Mettre au point des communautés de pratique, sous l'initiative de l'Ordre.*
- *Faire des publicités pour le mentorat, à partir du forum de discussion de l'Ordre.*

### **Incitatifs à la participation aux activités de formation continue**

En plus des constats faits lors de la Tournée du président, où l'accessibilité à la formation continue est ressortie comme étant un enjeu majeur, la difficulté d'accès durant le temps de travail et les contraintes de choix de contenu s'avèrent des obstacles importants à la participation à de telles activités. En effet, les employeurs sont de moins en moins enclins à permettre aux employés de s'absenter pour de la formation continue, et lorsque celle-ci est permise, un certain contrôle s'exerce en fonction des contenus. Pourtant, l'importance de maintenir et parfaire les connaissances et habiletés se trouve au cœur des préoccupations des psychoéducateurs. Les stratégies regroupées dans la sous-catégorie « incitatifs à la participation aux activités de formation continue » sont liées à la création de mesures visant à faciliter la participation des psychoéducateurs de tous les milieux de pratique à des activités de formation continue. Les stratégies suivantes en sont de bons exemples :

- *Favoriser une formule de formation qui nécessite un retour après application : revenir pour augmenter l'intégration du savoir ou savoir-faire (rétroaction sur l'apprentissage).*
- *Module permanent; lecture/questions.*
- *Ne pas limiter à 10 heures le nombre d'heures de formation continue sur le Web.*
- *Formation à distance active (e-learning); réduction de coût et de temps.*
- *Prendre des formateurs qui ont de l'expérience sur le terrain.*
- *Crédit reconnu par l'OPPQ pour la formation continue (formation de base + formation supplémentaire = rabais).*

L'ensemble des commentaires des participants reliés aux différentes modalités du développement des compétences comprend un souci que l'on pourrait qualifier de transversal. Ainsi, qu'il s'agisse de formation initiale, de formation continue ou d'accompagnement de stages, les personnes présentes ont fréquemment exprimé leur souhait que ces fonctions soient assumées par des psychoéducateurs. Cela constitue pour eux le meilleur moyen de contribuer au développement chez les membres de notre profession une identité professionnelle forte.

## SYNTHÈSE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Tout au long de cette journée des premiers États généraux de la psychoéducation, la question centrale de l'identité des psychoéducateurs s'est retrouvée au cœur des échanges entre les participants. Tous constatent l'évolution rapide de notre profession et la nécessité de faire le point pour identifier les bases de l'identité actuelle des psychoéducateurs. Le « vécu partagé » ne peut plus, comme ce fut le cas par le passé, représenter la base quasiment unique pour définir l'identité professionnelle du psychoéducateur. Les discussions ont plutôt fait ressortir la multitude de référents issus de notre histoire plus ou moins récente et d'éléments reliés à la pratique actuelle de la psychoéducation. Voici donc ce qui ressort le plus des échanges à propos de l'identité et qui devrait servir de base dans la poursuite de notre réflexion sur la définition de l'identité psychoéducative.

En premier lieu, les participants ont clairement fait ressortir que l'intervention centrée sur l'interaction entre la personne et son environnement demeure au cœur de la conception que les psychoéducateurs ont de leur identité. L'aspect opérationnel des objectifs définis et visés par leurs interventions, l'importance de faire ressortir le potentiel de l'individu et de travailler à partir de ses capacités adaptatives ainsi que l'intégration de l'environnement de la personne dans son plan d'intervention les distinguent également en tant que professionnels.

Leurs compétences se concrétisent dans les milieux de travail, à travers les opérations professionnelles (l'observation, l'utilisation, l'animation, l'évaluation, la planification et l'organisation), la rédaction de rapports et les échanges avec les autres professionnels des équipes. Ces compétences s'actualisent en un ensemble d'actions, de techniques qu'ils utilisent et d'approches dans lesquelles elles s'insèrent : le vécu partagé, l'observation participante, l'adaptation du milieu, l'évaluation des capacités adaptatives, l'évaluation fonctionnelle, l'intervention basée sur les besoins et sur les forces, la vision écosystémique, le potentiel adaptatif (PAD), le potentiel expérientiel (PEX), l'utilisation de la structure d'ensemble et le développement de programmes. L'évaluation prend en compte le vécu concret de la personne et les objectifs se traduisent en moyens, également concrets, à la disposition de l'individu et de l'environnement.

Les psychoéducateurs ont identifié que la proximité et l'accompagnement dans le milieu de vie de la personne constituent une force qui permet de mieux comprendre le sens et la fonction des comportements dits inadaptés, tout en donnant la possibilité de recourir aux différents éléments de son quotidien pour faire grandir la personne. De plus, la rigueur, la polyvalence, la souplesse dans l'intervention et la capacité à intervenir auprès de diverses clientèles dans une variété de milieux sont des aspects distinctifs qui gagnent à être davantage connus du grand public, ainsi que des employeurs et des collègues.

Alors qu'à ses débuts, la psychoéducation se définissait surtout par le cadre de l'intervention dans le vécu partagé, l'évolution de la profession et des pratiques a fait en sorte qu'en plus du rôle d'intervenant direct auprès de la personne, les psychoéducateurs d'aujourd'hui occupent

également différents rôles auprès de leurs collègues d'autres professions, notamment les rôles de superviseur, de conseiller clinique, d'intervenant pivot et de coordonnateur.

De ces éléments découlent deux pistes d'actions :

- *Poursuivre la réflexion sur les éléments consensuels de l'identité du psychoéducateur d'aujourd'hui.*
- *Que notre champ d'exercice, qui constitue l'assise légale de la définition de notre profession, soit présenté de manière claire à la population.*

Bien que l'identité ait occupé une place importante tout au long de la journée dans les échanges entre les participants, d'autres enjeux ont également été abordés. La profession demeure peu connue du public en général, et les différents partenaires et employeurs la méconnaissent souvent. Ainsi, afin d'augmenter la connaissance et la reconnaissance de la profession par les différents publics, les participants ont proposé plusieurs pistes et suggestions. Elles se regroupent en matière de connaissance de soi et d'identité pour les psychoéducateurs, de représentation et de regroupement, de promotion, de visibilité, de médiatisation et de développement. Voici celles qui ressortent le plus des échanges entre les participants :

- *Concevoir un énoncé clair et accessible de ce qui nous caractérise comme psychoéducateurs pour mieux le communiquer.*
- *Rencontrer les décideurs pour les informer et leur faire mieux connaître la profession, notamment en leur présentant des documents tels que les cadres de référence ou les lignes directrices de l'Ordre.*
- *Encourager les psychoéducateurs à s'impliquer dans leurs milieux pour mieux faire connaître la profession et l'expertise de ses membres.*
- *Identifier des experts de la profession qui pourraient agir comme porte-paroles dans les médias pour commenter des thématiques d'actualité.*
- *Faire connaître à un plus grand public les réalisations des psychoéducateurs, qu'elles soient à titre d'intervention remarquable, de publication originale ou de reconnaissance officielle de la part de différentes organisations, l'OPPQ comprise.*
- *Ajuster les modalités de communication de l'Ordre aux technologies et modes de communication populaires et actuels.*
- *Instituer une semaine de la psychoéducation permettant de faire rayonner la profession.*

À l'égard de l'acquisition des connaissances et des compétences, qu'elles soient préalables à l'exercice de la profession ou réalisées en cours d'exercice, les participants se sont prononcés en faisant tout d'abord le constat qu'il existe des écarts à combler, et ensuite, en suggérant plusieurs pistes d'action. Voici celles qui traduisent le mieux les échanges entre les participants :

- *S'assurer que la formation initiale, dans toutes les universités, fasse une place importante aux contenus qui constituent les assises de notre profession.*
- *Inclure à la formation initiale, qui doit demeurer pour l'essentiel généraliste, des contenus de formation plus pointus permettant de développer une expertise auprès de clientèles particulières ou face à des problématiques spécifiques.*

- *Intégrer à la formation initiale des contenus touchant le rôle-conseil, de plus en plus présent dans la pratique des psychoéducateurs.*
- *Développer des stratégies et des incitatifs pour faire en sorte qu'un plus grand nombre d'étudiants en stage soient accompagnés par des psychoéducateurs.*
- *Développer ou renforcer les échanges et les collaborations entre les milieux de formation et les milieux de pratique.*
- *Créer des occasions pour soutenir les psychoéducateurs arrivant dans un nouveau milieu de pratique, telles que du mentorat ou du codéveloppement.*
- *Diversifier l'offre de formation continue, en ce qui a trait tant aux contenus qu'aux modalités, pour rejoindre davantage de psychoéducateurs, notamment en provenance des régions.*
- *Faire des représentations auprès des employeurs pour les sensibiliser à l'importance de la formation continue pour les professionnels, tant en matière de libération pour y participer qu'en matière d'accès à des contenus en lien direct avec la consolidation de leur expertise professionnelle spécifique.*

Cette journée a été des plus riches en échanges et suggestions pour l'Ordre et ses partenaires. Certaines suggestions ont déjà donné lieu à des actions et représentations et d'autres ont notamment inspiré les orientations de la prochaine planification stratégique de l'OPPQ. La contribution de ces 100 participants aura donc été des plus utile pour de nombreux projets à venir, en plus de permettre à autant de psychoéducateurs et psychoéducatrices de se mobiliser pour l'avenir de leur profession.

## CONCLUSION

Les États généraux de la psychoéducation 2015, les premiers du genre, ont été un franc succès. Les psychoéducateurs et psychoéducatrices présents se sont d'abord prononcés sur ce qui caractérise la profession en matière d'identité professionnelle. Le champ d'exercice qu'ils partagent, les objectifs qu'ils poursuivent par leurs interventions, l'essence de leur pratique professionnelle, leurs forces et les rôles qu'ils occupent ont été décrits comme les composantes principales de cette identité qui les rassemble.

Par ailleurs, plusieurs recommandations et suggestions ont été recueillies à partir des discussions que les participants ont eues tout au long de la journée. Elles portent sur la connaissance de soi des psychoéducateurs et de leur propre identité professionnelle ainsi que sur la représentation et les regroupements à effectuer, la promotion, la visibilité, la médiatisation et le développement de la profession. Ces recommandations et suggestions visent à augmenter la connaissance et la reconnaissance de la profession par les différents publics que sont les collègues, les collaborateurs, les employeurs, les décideurs politiques de même que la population en général. Enfin, à propos de l'acquisition des connaissances et des compétences, qu'elles soient préalables à l'exercice de la profession ou réalisées en cours d'exercice, les participants ont émis plusieurs propositions et recommandé certains ajustements afin de combler l'écart qu'ils ont constaté entre ces acquisitions et les connaissances et compétences requises en exercice.

Le foisonnement d'idées plus originales les unes que les autres, de même que l'implication des participants a été la bougie d'allumage d'une démarche qui se poursuivra au cours des années et qui apparait porteuse. Elle sollicite la participation de plusieurs partenaires, dont les psychoéducateurs eux-mêmes, les milieux de travail et d'enseignement, et tout particulièrement l'Ordre.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement les conférenciers qui ont gracieusement accepté de nourrir les échanges. Nous tenons également à remercier les membres bénévoles qui ont permis de réaliser l'ensemble des activités reliées aux États généraux.

Parmi ces bénévoles et siégeant au Conseil d'administration de l'Ordre :

Brigitte Alarie, ps.éd.

Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, ps.éd.

Marc Bergeron, ps.éd.

Marc Lanovaz, ps.éd.

Sarah Duford, ps.éd.

Un merci tout particulier aux membres du comité d'élaboration :

Kim Archambault, ps.éd.

Joan Morin, ps.éd.

Véronique Longtin, ps.éd.

Julie Morin, ps.éd.

Daphnée Mailloux-Rousseau, ps.éd.

Delphine Ouellette, ps.éd.

Merci également à tous les membres du personnel de l'OPPQ qui ont contribué au succès de cette démarche de consultation et de ces États généraux.

Merci enfin aux participants, ces nombreux psychoéducateurs et ces partenaires de l'enseignement qui ont répondu à l'appel afin de réfléchir avec nous à l'avenir de la profession malgré un samedi ensoleillé!

# ANNEXE

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PSYCHOÉDUCATION RAPPEL DE LA PROGRAMMATION

### **Mot de bienvenue**

Françoise Guénette, animatrice

### **Lancement de la journée**

Denis Leclerc, ps.éd., président, OPPQ

### **Conférence d'ouverture et atelier 1 – L'identité professionnelle : qu'en est-il?**

Marcel Renou, ps.éd., Ph. D.

Président du secteur psychoéducation de l'OCCOPPO, de 2000 à 2009

### **Retour à l'assemblée**

Françoise Guénette, animatrice

### **Atelier 2 – Psychoéducation : profession méconnue?**

Alain Beauregard, responsable des communications, OPPQ

### **Retour à l'assemblée**

Françoise Guénette, animatrice

### **Atelier 3 – Psychoéducation : expertise à définir?**

Carol Fillion, ps.éd.

Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation du CIUSSS de l'Estrie

### **Retour à l'assemblée**

Françoise Guénette, animatrice

### **Atelier 4 – Psychoéducation : formation « clé en main »?**

Jacques Joly, Ph. D.

Directeur du département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke

### **Retour à l'assemblée**

Françoise Guénette, animatrice

### **Plénière – Que retenons-nous de la journée?**

François Guénette, animatrice

### **Mot de clôture**

Denis Leclerc, ps.éd., président, OPPQ



ORDRE DES  
PSYCHOÉDUCATEURS  
ET PSYCHOÉDUCATRICES  
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

1600, boulevard Henri-Bourassa Ouest, bureau  
510  
Montréal (QC) H3M 3E2  
T 514 333-6601 / 877 913-6601  
info@ordresed.qc.ca  
[ordresed.qc.ca](http://ordresed.qc.ca)